

Volley Ball 62



Devoir d'accueil et de formation

Barème	
Type d'équipe	Point attribués
Centre de formation LNV (CFC)	40 pts
Équipe espoir, junior ou cadet	40 pts
Équipe minime à 6	60 pts
Équipe benjamin, minime ou cadet à 4	30 pts
Équipe poussin ou pupille à 2	15 pts: équipe mixte possible
École de volley agréée: au moins 12 licenciés garçons et (ou) filles et participant à 2 regroupements	40 pts: on ne peut cumuler les points d'une équipe de poussins en 2x2 avec ceux d'une école de volley (sauf s'il s'agit de joueurs différents)
Club jeune	1) *Le club jeune participe à un championnat qualificatif. 2) *Le club jeunes ne participe pas à un championnat qualificatif.

- * le nombre de points est attribué au club fédéral parrain, en fonction de la nature de l'équipe inscrite en championnat. Le nombre de licenciés du club jeune n'est pas pris en compte pour le club parrain.
- *les licenciés du club jeune bénéficient d'une licence club jeunes / club parrain fédéral aux différents championnats. Dans ce cas seul le nombre de licenciés du club jeunes est pris en compte pour le club.

Nota: si le « club jeune » a comme support un club parrain, le carton de licence devra mentionner le double appartenance club jeunes / club parrain lui permettant de jouer dans les deux structures à condition qu'elles ne participent pas à la même compétition.

Il ne peut être comptabilisé plus de 90 points dans les catégories d'équipes à effectif réduit.

Bonus: un bonus de 20 points est accordé, au club qui double le nombre minimum fixé de licenciés jeunes de même sexe que l'équipe senior concernée (*espoirs à pupilles*)

Ci-dessous le nombre de points nécessaire par division et le nombre minimum de licenciés jeunes de même sexe que l'équipe senior concernée (*espoirs à pupilles*). Ces obligations doivent être satisfaites avant le 31 janvier de la saison en cours.

Obligations		
Niveau de l'équipe senior	Obligations points	Licenciés jeunes
LNV + Nationale	180 pts	40 licenciés
LNV	160 pts	32 licenciés
Nationale I	160 pts	32 licenciés
Nationale II	120 pts	24 licenciés
Nationale III	80 pts	16 licenciés
Régionale I	70 pts	
Régionale II	30 pts	
Régionale III	30 pts	
Plafonné à :180 pts pour 2 équipes seniors de même sexe cumulant deux niveaux 210 pts pour 3 équipes seniors de même sexe cumulant trois niveaux		